



Collège de Godinne-Burnot

Niveau: P4 - P5 - P6 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

Immersion NI - Angl

Interne / Externe

Date : le/...../ 201.....

Rendez-vous avec :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

NOM:

Prénom:

Date de naissance : le/...../.....

Lieu de naissance : (Pays :) Ville:

Nationalité :

Carte d'identité n° Date limite de validité:

Numéro de registre national :

Adresse de la carte d'identité de l'élève :

..... n°Bte.....

Code postal : Commune :

GSM élève:...../..... @ élève:.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

mariés cohabitants séparés divorcés célibataire veuf(ve)

En cas de séparation, la garde est confiée au père à la mère au tuteur(trice) garde conjointe

Père NOM: Prénom :

Etat civil : Profession:

Tél. domicile :/..... Tél. bureau :/.....

GSM:/..... e-mail :

Adresse (si différente de celle de l'élève) : n° Bte.....

Code postal : Commune :

Mère NOM: Prénom :

Etat civil : Profession :

Tél. domicile :/..... Tél. bureau :/.....

GSM:/..... e-mail :

Adresse (si différente de celle de l'élève) : n° Bte.....

Code postal : Commune :

Quels sont les autres enfants de la famille ? Si certains sont inscrits au Collège, merci de cocher la dernière colonne.

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Collège
		le/...../	0
		le/...../	0
		le/...../	0
		le/...../	0

EXPEDITION DU COURRIER (circulaires...) ?

0 e-mail père et/ou 0 e-mail mère et/ou 0 e-mail tuteur 0 Vous n'avez pas d'adresse e-mail et en informez l'école.

SCOLARITE

Ecole fréquentée en 2016-2017 :

Adresse :n°Bte.....

Code postal : Commune :

Année fréquentée en 2016-17 à l'étranger → DOSSIER D'EQUIVALENCE

6^e primaire → CEB obtenu oui non LMI : 0 Néerlandais Anglais

1^{er} degré : 0 1C 0 2C 0 2S 2^{ème} degré : 0 3GT 0 3TT 0 4GT 0 4TT 3^{ème} degré : 0 5GT 0 5TT 0 6GT 0 6TT

Options :

Attestation reçue : Si AOB, restriction

Année scolaire	Ecole	Localité	Classe	Résultats
2015-2016				
2014-2015				
2013-2014				
2012-2013				
2011-2012				
2010-2011				

Désiderata :

Etaient présents lors de l'inscription : 0 père 0 mère 0 enfant 0 autre :

A confirmer par les parents pour le

--	--	--	--	--	--	--	--

Inscription ferme le

--	--	--	--	--	--	--	--

Collège de Godinne-Burnot

POUR EN SAVOIR PLUS AFIN DE MIEUX GUIDER VOTRE ENFANT

- La situation familiale :

- Le caractère :

- La situation scolaire :

- Votre enfant rencontre-t-il des problèmes qui pourraient influencer son travail scolaire
(santé, fatigabilité, vue, ouïe, dyslexie, asthme, coordination, TDA, HP...)?

Bilan officiel établi : Oui / Non

Si oui, par et communiqué le/...../201.....

- Les raisons de l'internat :

Collège de Godinne-Burnot



Collège de Godinne-Burnot

Inscriptions 2017-2018

Document Langue Moderne

Choix du cours de langue moderne

Elève :

NOM :

Prénom :

Je soussigné(e),,

chef de famille – tuteur – personne à qui est confiée la charge (biffer les mentions inutiles)

de l'élève dont le nom est renseigné ci-dessus,

inscrit dans la classe de année,

demande comme langue moderne 1 :

le néerlandais

l'anglais.

Date : le / / 201

Signature des parents :

Collège de Godinne-Burnot

Droit à l'image

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Collège de Godinne-Burnot dispose d'un site internet (www.godinne-burnot.be) sur lequel nous déposons des articles accompagnés de photos prises au cours des activités liées à la vie du Collège. Celles-ci peuvent concerner des sorties extérieures à l'école (visites de musées, excursions scolaires, voyages, compétitions sportives...) ou des activités internes à l'école (activités sportives, théâtrales, sociales, journées spéciales...).

Ces photos ont pour objectif d'ouvrir l'école sur le monde extérieur. Elles vous permettent à vous ainsi qu'à vos enfants de voir les réalisations de notre école. Ce site est également ouvert aux parents de nos futurs élèves.

Soucieux de respecter les législations belges et européennes, relatives à la protection des données personnelles, notre Collège ne peut toutefois photographier et publier la photo de votre enfant sans obtenir votre consentement et le sien. C'est pourquoi nous vous sollicitons en vous demandant de compléter le talon ci-dessous.

Les photos prises lors des occasions ci-dessus explicitées peuvent également être visibles à différents endroits du Collège (les classes, les couloirs...) afin de rappeler via des panneaux les activités menées durant l'année scolaire.

Il paraît important de souligner que notre établissement est attentif au respect de chaque étudiant au travers de la diffusion de son image : les jeunes qui apparaissent sur les photos, le plus souvent en compagnie d'autres, ne sont jamais nommés et les clichés sont de petits formats et donc inexploitable à l'agrandissement.

Enfin, nous vous précisons que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

Si vous jugez toutefois ces quelques précisions insuffisantes, il vous est possible de prendre directement contact avec un membre de l'équipe de direction.

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

L'équipe de direction.

✂ -----

Mme et / ou M. , parents / responsables de
....., élève inscrit au Collège déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions dans
lesquelles, sous réserve de leur autorisation, la photo de leur enfant sera publiée et

- autorise(nt) la publication de la photo de leur enfant ;
- n'autorise(nt) pas la publication de la photo de leur enfant.

Le / / 201...

Signature de l'élève

Signatures des parents

Collège de Godinne-Burnot



Collège de Godinne-Burnot

Fiche santé 2017-2018

NOM: Prénom :
 Né(e) le :/...../..... à Nationalité :

Médecin traitant :
 Nom, prénom et adresse :
 Tél :/.....
L'élève souffre-t-il de :
 Asthme Diabète Epilepsie Enurésie Somnambulisme Incontinence
 Allergie alimentaire :ou autre :
 Votre enfant a-t-il un régime alimentaire spécifique ?
 Affection spécifique :

Date et nature des derniers vaccins :
 Tétanos : Oui – Non Date du dernier rappel :/...../.....
 Autres : Date du dernier rappel :/...../.....

Autres renseignements que vous jugez important de signaler (sommeil, port lunette ou appareil auditif, ...)

Médication : Pour toute information spécifique : contacter Mme DEMARD (secrétariat préfecture 082/610.400)
 Votre enfant suit-il un traitement spécifique ?
 Votre enfant est-il allergique à certains médicaments ? Si oui, lesquels :
 Quelles sont les conséquences ?

La préfecture et les éducateurs disposent d'une trousse de 1^{ers} soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient :

Du paracétamol, du désinfectant, une pommade anti-inflammatoire, du charbon actif, de l'Eau des Carmes, du Medica, du Rescue, du bicarbonate, Solvarome, Climarome, Vaporub, Beume du tigre, Colludol.....

Si un cas de méningite se déclare en milieu scolaire, j'autorise le médecin scolaire à donner la dose unique de traitement antibiotique afin d'éviter d'autres cas : oui non

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par les responsables. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de mon enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale. »

Signature des parents : Date : le / / 201

A renvoyer au Collège avant le/..... /201...

Suite à la visite du Collège et à l'entretien qu'ils ont eus avec

le / / 20

Monsieur et / ou Madame

CONFIRME(NT)

ANNULE(NT)

interne

l'inscription (*) de leur fils / fille comme

externe

en année, pour l'année scolaire 2017-2018.

Ils ont pris connaissance des différents projets et règlements du Collège et y adhèrent.

Ils devront fournir lors du retour de ce document :

une photo en format carte d'identité

la déclaration du quotient familial « internes »

un extrait du registre de population ou
une photocopie de la carte d'identité

La fiche médicale

une copie du bulletin de fin d'année 2016-2017

le document "droit à l'image"

le choix de langue moderne (Doc. L.M)

Le document « Retour à l'internat »

la grille des options complétée

Nous vous demandons de verser

La caution de 250 € (interne)

sur le compte Belfius de l'Internat Saint-Paul

IBAN BE-51-0682-4036-9562 BIC GKCC BEBD

Pour les 1ères uniquement :

le certificat original d'études de base (CEB) signé par l'élève

l'attestation de suivi de langue moderne

le formulaire unique d'inscription

(*) Pour rappel, l'inscription ne sera validée dans l'année pressentie qu'après **réception** du **bulletin de l'élève**, de **l'attestation de réussite de l'année scolaire 2016-2017** et du **choix d'options pour l'année scolaire 2017-2018**.

Date : le / / 201

Signature des parents

Signature Directeur/directrice

Collège de Godinne-Burnot

LE SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE

A. Le service « PSE » de votre école est organisé par :

L'asbl SeLINA service P.S.E - rue de Dave 124 – 5100 Jambes

☎ : 081/ 30 22 23 📠 : 081/ 30 69 63 - @ : pse-jambes@selina-asbl.be

B. L'équipe « PSE » se compose :

Des médecins :	Michèle Mingeot et Françoise Pineux.
Des infirmières :	Dominique Hermant et Florence Picard.
Des assistantes paramédicales :	Annick Baudout, Marjorie Ducat, Véronique Gérard et Myriam Godfroid.
De l'assistante Sociale :	Anne Dumont

C. Que pouvez-vous attendre du Service PSE de l'école de vos enfants ?

- ✓ Dans le cadre de la médecine préventive, nous effectuons les bilans de santé dans les années visées par le décret. Ceux-ci sont obligatoires et gratuits. Pour un suivi médical adéquat, nous vous recommandons s'il y a lieu de consulter votre médecin traitant ou un médecin spécialiste.
- ✓ Nous souhaitons que les conclusions médicales soient considérées comme des conseils dans un souci d'épanouissement optimal de l'enfant et s'il y a lieu, nous attendons de votre part une réponse émanant du médecin consulté.
- ✓ Nous sommes à votre disposition pour toute question d'ordre médical, social ou administratif, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30, sauf congé scolaire jusque 16h.
- ✓ **Sachez que nous sommes tenus au secret médical.**
- ✓ Si vous refusez notre service PSE, vous devez l'exprimer au plus tard le 30/09/17 en nous envoyant une lettre recommandée, choisir un autre service PSE agréé et faire procéder au bilan de santé dans les 2 mois.
- ✓ Dans notre démarche de **promotion de la santé à l'école**, nous travaillons en considérant l'enfant et son bien-être tout au long de son développement et de sa scolarité. Nous réalisons différentes actions : contacts individuels lors du passage de votre enfant au centre, animations en classe et mise à disposition de supports adéquats. Nous sommes attentifs aux besoins des élèves en matière de santé. Avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs, le service PSE apporte son soutien au projet de santé de l'école.
- ✓ Nous sommes attentifs à la **situation vaccinale** de chaque élève. En fonction du calendrier vaccinal, nous proposons gratuitement la vaccination adéquate. **Ces vaccins seront toujours réalisés avec votre autorisation.**
- ✓ Nous sommes amenés à gérer les situations liées à l'apparition de maladies infectieuses dans l'école. Si votre enfant est atteint d'une **des maladies transmissibles suivantes** :
 - **La méningite à méningocoque, la poliomyélite, la diphtérie :**
vous devez informer la direction de l'école dans les plus brefs délais
 - *L'hépatite A, la tuberculose, la coqueluche, les oreillons, la rougeole, la rubéole, la gastro-entérite, la varicelle, la gale, l'impétigo, la teigne du cuir chevelu, la pédiculose, la scarlatine :*
vous devez informer la direction de l'école

A remettre à la direction de l'école

Nous avons pris connaissance du service PSE choisi par l'école et de ses modalités d'organisation.

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Date : / /

Signature : Parent/Tuteur/Elève majeur

Retour à l'internat



Collège de Godinne-Burnot

Madame et/ou Monsieur (*)

Père / Mère / Responsable(*) de, élève de année

Confirme(nt) que leur fils rentrera chaque semaine à l'internat

- le lundi matin (=> les cours débutent **à 8h 20**)
- le dimanche soir, selon l'horaire de son dortoir.

Signature des parents

Nous vous demandons de respecter les heures d'arrivée à l'internat.

Pour rappel :

- Les internes de primaire, 1^{ère} et 2^{ème} année doivent être présents au Collège entre 20 h et 20 h 45.
- Les internes des autres niveaux doivent rentrer entre 20 h 15 et 21 h 45. **Ils regagneront immédiatement l'internat sans traîner aux abords du Collège.**
- Tout changement de jour ou toute absence et tout non-retour le dimanche soir devront être signalés par courriel à internat@godinne.be au plus tard, pour le dimanche à 20 heures.

O. Francaux

Directeur de l'Internat

Collège de Godinne-Burnot